

Questions à Robert Lévy

La formation du psychanalyste et les associations psychanalytiques

Alessandra Guerra: Le monde psychanalytique est un peu «fermé», à Votre avis?

Robert Lévy: Oui, sinon on reste dans notre famille endogamique. Il y a une endogamie du discours, une façon d'être toujours d'accord avec ce que chacun dit puisqu'on se retrouve dans le discours de l'autre, c'est un discours convenu.

Plus les groupes analytiques se referment sur eux-mêmes, plus cette question d'endogamie du discours est importante. Au départ, Lacan a rompu avec l'endogamie du discours de l'Internationale. Pendant un certain nombre d'années, il a pu faire sortir le discours analytique de cet aspect convenu et de cet accord tacite entre tout le monde. Grace à cela Il a introduit quelque chose de véritablement hétérogène.

Je crois qu'en France, d'une certaine façon, on est revenu dans cette espèce d'endogamie du discours même s'il y a des différences entre les groupes, même si on peut être dans des désaccords parfois profonds. Malgré tout, quand on reste dans le même pays, on reste dans une espèce d'imaginaire constitué sur l'idée que chacun comprend ce que l'autre va dire. La seule façon de sortir de cette convenance est d'aller voir ailleurs. Ailleurs, c'est dans une autre langue, dans d'autres façons d'avoir été formé à la psychanalyse. D'où l'intérêt d'aller voir ailleurs pour écouter autre chose. Je trouve que c'est un aspect fondamental si on ne veut pas reproduire éternellement l'endogamie du discours.

C'est un problème de formation du psychanalyste puisque je crois que vous vouliez m'interroger un peu sur ces questions. La première question étant: «Comment devient-on psychanalyste autrement que dans l'endogamie identificatoire à un discours?» C'est là en effet le point fondamental. Si on ne réfléchit pas de cette façon-là, alors on reproduit inlassablement des clones, des personnes qui disent la même chose et il n'y a aucune invention, aucune

nouveauté. C'est la mort de la psychanalyse aussi d'une certaine façon.

Alessandra Guerra: C'est aussi le thème du séminaire de Ravenne: «La formation du psychanalyste, les législations nationales et européennes». La formation du psychanalyste est un thème fondamental. Comment élaborez-vous la question de l'hétérogénéité dans la formation?

Robert Lévy: C'est une question vraiment compliquée. Toute l'histoire de la psychanalyse a contribué à essayer de trouver des critères de formation, une théorie de la formation, etc. Le problème le plus important, c'est que le psychanalyste, dans la cure, est une formation de l'inconscient. Ce n'est pas un psychanalyste au sens où il a été formé. Il est l'effet du transfert et il est en lui-même une des formations de l'inconscient. On peut déjà partir de ce point-là. Comment envisager la formation du psychanalyste dès lors qu'il n'est lui-même que le résultat d'une mise en place dans le discours de ce qu'on appelle le transfert ? Il y a beaucoup de façons d'envisager cette question. La façon légale de l'envisager ne peut jamais rendre compte de ce

point absolument fondamental, à savoir qu'un psychanalyste est une formation de l'inconscient dans le transfert. On ne peut évidemment pas dire cela à un législateur: d'abord il ne va rien comprendre, il va nous rire au nez, etc. En même temps on ne peut pas non plus penser ni même accepter que les psychanalystes soient entièrement en dehors des questions sociales et du lien social; car si c'était le cas e serait la psychanalyse elle-même qui disparaîtrait. Il faut que la psychanalyse puisse avoir aussi un pied dans le social. C'est une question très complexe également. On ne va pas la traiter tout de suite. La formation du psychanalyste est au fond celle-ci: est-ce qu'on peut penser l'idée de comment amener quelqu'un, de son analyse personnelle à devenir psychanalyste? C'est là la question puisque le fondement premier de la formation du psychanalyste est sa propre cure. Si on retire ce point-là, on retire la psychanalyse aussi.

Il y a eu d'ailleurs des tentatives de pouvoir envisager une théorie de la psychanalyse, qui serait d'être très fort dans la théorie de la psychanalyse sans faire une analyse personnelle. Cela ne peut pas marcher évidemment puisque il n'y a alors aucune possibilité d'aboutir à travailler cette

question de la formation de l'inconscient. Donc les sociétés Psychanalytiques du temps de Lacan et même avant Lacan ont essayé de trouver des critères tout à fait étranges, à la formation du psychanalyste. D'ailleurs Lacan lui-même, avant de fonder son école et au moment où il faisait encore partie de l'Internationale, a contribué à la mise en place d'un certain nombre de ces critères requis pour accepter quelqu'un entre autre dans l'analyse didactique. Les critères étaient de ne pas être psychotique par exemple, ainsi que des critères sociaux et de convenance qui n'avaient rien à voir avec la psychanalyse elle-même bien évidemment. Voilà la difficulté. Quand on est sur le plan du législateur on cherche des critères pour dire: «Oui, celui-là peut, et non, celui-là ne peut pas». Des critères qui ne tiennent pas du tout compte du parcours d'une analyse parce que le parcours d'une analyse commence à un moment donné sans que l'on puisse décider quand de même qu'il peut finir sans pouvoir le décider d'avance. Alors établir des critères par avance ne peut pas fonctionner, mais le législateur a besoin de ces critères évidemment.

On voit bien qu'on est sur deux champs de pensée et de discours complètement hétérogènes. D'un côté les

psychanalystes qui réfléchissent à la formation des psychanalystes et de l'autre côté une modalité qui soit acceptable pour le législateur et qui est forcément en contradiction avec la formation du psychanalyste dans la pensée des psychanalystes. C'est une contradiction de fait. Alors comment se sortir de cette contradiction? là est la difficulté. Je pense que depuis Lacan et grâce à Lacan, puisqu'il n'est pas resté sur des critères sociaux-professionnels sur lesquels je crois que l'IPA est encore un peu adossée même si ça l'est un peu moins; puisque celle-ci retient encore un certain nombre de critères sociaux-professionnels pour la formation du psychanalyste notamment pour l'acceptation d'un candidat à l'analyse didactique par exemple. Ces critères sont, du coup, acceptables pour le législateur puisque ce sont des critères effectivement de cette nature qu'il attend.

Lacan a introduit cette idée que ce qui importait dans la formation du psychanalyste était quelque chose qui avait trait au son désir de celui-ci. Il a introduit, pour éclairer cette question, le dispositif de la passe. Mais là encore comment rendre compte à un législateur de ce qu'est l'expérience de la passe? C'est totalement impossible. En

outre si jamais on considérait que la passe était le critère de la formation du psychanalyste, c'est-à-dire qu'être nommé à la passe ce serait devenir psychanalyste et si l'on s'adossait à ce dispositif pour le législateur, la passe aussi disparaîtrait dans son efficacité elle-même puisqu'elle n'a pas cette fonction.

On voit bien toujours la difficulté de s'appuyer sur notre propre façon d'envisager la formation qui ne peut pas avoir de crédibilité pour le législateur. Ou alors si jamais il y avait une crédibilité, si on considérait par exemple que la passe était le critère de formation du psychanalyste et qu'on disait au législateur: «Voilà ce que nous considérons comme la formation aboutie du psychanalyste», la passe deviendrait pour nous absolument impossible et inutile, bien évidemment.

Alessandra Guerra: Comme l'analyse didactique de l'IPA?

Robert Lévy: Oui, comme l'analyse didactique. C'est donc une vraie difficulté. Je pense que plus longtemps on pourra éviter que le législateur mette le nez dans la formation des psychanalystes, mieux ce sera. Mais il n'est pas sûr que l'on

puisse éviter cela pendant encore très longtemps. Si jamais cela arrive, et cela semble être le cas par exemple en Italie, mais sans doute le sera- ce dans d'autres pays, en France et ailleurs, je crois qu'il faudra absolument se mettre d'accord avec l'ensemble des associations psychanalytiques pour exiger de la part du législateur que ce soient les associations ou les écoles elles-mêmes qui puissent décider de leur propre formation.

Alessandra Guerra: C'est une façon de faire un lien!

Robert Lévy: Oui, à la fois de faire un lien avec le social et en même temps un éloignement qui permette que dans l'association chacun puisse décider de la formation des psychanalystes. Que pourrais-je vous dire sur la formation elle-même? Par exemple : dans mon association *Analyse freudienne* dont je suis le président, la formation du psychanalyste n'est pas établie avec des étapes. Il n'y a pas «pendant deux ans on va faire comme ci ou comme ça». *Analyse freudienne* a fêté aujourd'hui ses vingt années de fondation et de fonctionnement; c'est une association qui s'est fondée après une scission des *Cartels constituants de*

l'Analyse Freudienne que nous avons fondés quelques années après la dissolution de l'École freudienne de Paris avec des membres de l'École freudienne de Paris dont Claude Dumézil, André Rondepierre, Claude Conté, Jacques Nassif etc. J'étais moi-même membre de l'École freudienne de Paris. Nous avons fondé tout d'abord les Cartels Constituants et puis au bout d'un certain nombre d'années, six ou sept ans, on a considéré avec quelques-uns que le travail que nous faisons dans cette association des Cartels Constituants ne correspondait plus à ce que nous attendions du fonctionnement d'une association psychanalytique. Nous avons donc proposé en assemblée générale des changements précis. Nous avons été mis en minorité et nous sommes donc partis avec un certain nombre de personnes pour fonder *Analyse Freudienne*

Alessandra Guerra: Il y a vingt ans.

Robert Lévy: Oui, il y a vingt ans de cela et maintenant parlons d'*Analyse freudienne*. L'idée que nous avons poursuivie dans *Analyse freudienne* est importante, elle est précisément autour de la formation et de son rapport à la

nomination. Parce que nous avons considéré que tout ce qui était nomination-analyste contribuait à rendre quasiment impossible toute invention dans la psychanalyse.

C'est ce que nous avons fait comme constat par exemple au niveau de la passe et des anciens A.E. de l'École freudienne de Paris; constat qui a donc amené Lacan à dire que la passe était un échec. Nous n'avons pas pensé que la passe était un échec. Pour notre part nous avons pensé que l'échec était plus tôt celui de la nomination à la passe, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

Donc nous avons poursuivi la passe comme élément fondamental de ce que nous appelons notre tripode qui est le fondement d'*Analyse freudienne*, de son fonctionnement et d'une certaine façon de la formation des analystes dans *Analyse freudienne*. Nous gardons le dispositif de la passe mais sans nomination, c'est très important. C'est un des éléments qui contribue à la consistance, à la constitution de notre association dans ce qu'on appelle le tripode, la *passe*. Le deuxième élément important, ce sont les dispositifs sur la pratique.

Un des dispositifs est «le trait du cas», un autre est «équinoxe». Ce sont des dispositifs cliniques sur la pratique,

que l'association accueille, ils sont donc extra-institutionnels et c'est très important qu'ils le demeurent. Ce ne sont pas des dispositifs d'*Analyse freudienne* mais *Analyse freudienne* accueille ces dispositifs sur la pratique. Des dispositifs cliniques qui ne sont pas des groupes de contrôle mais qui sont justement des dispositifs dans lesquels on interroge le désir d'analyste.

Enfin le troisième pied: tripode, trois pieds, c'est le protocole institutionnel qui est composé par deux cartels élus tous les dix-huit mois et censés – c'est cela qui est intéressant - non pas nommer des psychanalystes mais reconnaître parmi les membres de l'association ceux de ses membres dont la pratique clinique et théorique relèverait de l'éthique psychanalytique telle que l'association la soutient à travers son expérience'. Vous voyez que c'est un dispositif qui contribue à éventuellement faire une liste, mais une liste qui change tous les dix-huit mois et je dois vous dire que très souvent on ne sait même plus où elle est. Elle a disparu, on l'a perdue, à l'occasion d'un bug informatique ou du changement de secrétaire....

Tout cela pour vous dire qu'au fond nous avons à cœur de pouvoir contribuer à éclairer la question de la formation,

sous l'angle non pas de nommer des personnes avec des reconnaissances définitives, mais au contraire de pouvoir tous les deux ans environ retravailler cette question puisque chaque cartel peut faire une liste, ou pas d'ailleurs, il a tout à fait la possibilité de refuser – c'est arrivé -, mais en tous cas chaque fois qu'il fournit une liste, il doit écrire les raisons pour lesquelles il l'a faite. Cela ne peut pas être: «Je donne une liste et voilà». C'est un travail de cartel sur la question justement de ce qu'on entend par formation du psychanalyste.

C'est cela le tripode, les trois pieds sur lesquels l'association *Analyse Freudienne* travaille. Nous avons chaque année aussi – c'est très important - un sujet de travail pour l'année. Cette année c'est: «Actualité de la logique de l'inconscient». Tous les cartels, les séminaires, les journées d'étude, etc. voient cette question, chacun à sa façon, puisque nous sommes une association très internationale et surtout bilingue. C'est sur ce point-là que je voulais en venir maintenant. Nous sommes une association bilingue et pour nous c'est un élément fondamental au travail de la psychanalyse parce qu'il se trouve qu'un certain nombre

important de nos membres sont espagnols, portugais mais aussi sud-américains.

La question du bilinguisme ou de plusieurs langues est toujours vraiment au centre de nos préoccupations avec toutes les difficultés que cela comporte.

Toutes les difficultés que peuvent porter l'idée que l'on entend très souvent: «Mais pour nous ce n'est pas pareil. Ce que vous écrivez, on ne peut pas l'entendre à Madrid, à Buenos Aires ou à Sao Paolo. Cela n'a pas de sens pour les Brésiliens». Ces questions sont toujours extrêmement intéressantes parce que ça nous oblige à travailler cette question de l'hétérogène et de la petite différence.

Qu'est-ce que ça veut dire qu'un discours français n'est pas audible dans une autre langue? Est-ce une question de culture, est-ce une question de formation? Ce sont des questions fondamentales et capitales avec lesquelles nous sommes tous les jours au fait d'un travail obligatoire, parce que si on ne travaille pas ces questions-là, l'association Analyse freudienne n'existe plus, bien évidemment. On travaille avec beaucoup de provinces aussi en France: Lyon, Reims, Nice, Metz etc. et puis aussi de nombreuses provinces en Espagne qui sont aussi très différentes les

unes des autres. Vous savez que les habitants de Barcelone ne peuvent pas supporter ceux de Madrid, etc. toujours pour cette question de différence. Alors à quoi tient cette idée que nous serions différents? Est-ce qu'il y a un inconscient différent à Madrid, à Barcelone, à Paris ou à Buenos Aires à Santiago du Chili ? Ce sont des questions qui traversent nécessairement la formation du psychanalyste à *Analyse freudienne*; questions très centrales donc.

On a aussi je crois pris le parti que ce qui nous intéressait vraiment c'était d'être une association de discutant sur un certain nombre de questions relatives au sujet de l'année et nous avons un congrès annuel où tous les membres s'efforcent de participer. Nous avons également au Chili, un nombre important d'analystes d'Analyse Freudienne. D'ailleurs nous allons régulièrement y faire des journées et il y en a une prévue pour la Toussaint.

Nous avons énormément de travail comme vous pouvez l'imaginer. Analyse freudienne est une association qui, en nombre de membres n'est pas une grande association, c'est une association moyenne de ce point de vue. Mais c'est une association où l'on travaille beaucoup parce que l'on a

énormément de séminaires, de journées d'étude, de groupes de lecture etc...

Alessandra Guerra: Combien y-a-il de membres?

Robert Lévy: Nous sommes environ 80 membres de l'association, en ce moment.

Alessandra Guerra: Ce n'est pas une très grande association mais elle figure dans le monde!

Robert Lévy: Pour finir, l'idée centrale d'Analyse freudienne est qu'il n'y a qu'une seule catégorie de membres, nous tenons beaucoup à ce concept, c'est-à-dire que ce qui différencie les membres entre eux, ce n'est pas qu'ils ont été nommés à ceci ou cela mais c'est par leur discours qu'ils se différencient, par la façon dont ils peuvent transmettre et travailler la psychanalyse, mais ce n'est pas par une nomination. Donc il n'y a qu'une seule catégorie de membres. Il ne peut pas y avoir d'analyste de l'école puisque nous ne sommes pas une école. Nous ne sommes pas une école parce que nous ne pouvons pas considérer

qu'on puisse faire école par avance. Peut-être qu'on peut faire école après-coup, mais c'est à chacun de le dire, il n'y a pas besoin de s'appeler école pour cela.

Alessandra Guerra: Il y a le mot école dans la formation, dans les faits!

Robert Lévy: Exactement, on est école après-coup. On sait après-coup que cela a pu être le fruit d'un travail d'école. On ne peut pas s'appeler école par avance. Nous restons dans l'idée que nous sommes une association de psychanalystes, non pas une école de psychanalystes. C'est un élément aussi très important et donc le fait qu'il n'y ait qu'une seule catégorie de membres est un élément fondamental sur notre travail de la formation mais aussi sur notre travail de la psychanalyse.

Alessandra Guerra: Vous pensez venir à Ravennes?

Robert Lévy: Je ne sais pas si moi je viendrai, mais les délégués de l'Inter-associatif viendront assurément.

Alessandra Guerra: Je pense en effet très important qu'Analyse freudienne soit représentée sur cette question de la formation. Je vais inviter beaucoup de collègues italiens et j'aimerais bien qu'ils vous entendent! Ce que vous venez de dire, il faudra aussi le dire à Ravennes, il faudra l'énoncer! Pour nous en Italie ce genre de position est très rare: tout passe par l'intermédiaire des écoles de psychothérapie et la formation vient après l'école de psychothérapie.

Alessandra Guerra: Le problème de la formation est celui de la garantie. C'est une question à laquelle on se heurte indéfiniment. Est-ce qu'on aura une garantie de la formation du psychanalyste parce qu'on aura fait l'école de psychothérapie et après l'école de je-ne-sais-pas-quoi: on peut multiplier les critères ou le nombre des formations très académiques sans qu'il n'y ait aucune garantie que le psychanalyste dans le cadre du transfert – ce qui est sa spécificité - puisse assumer cette place de formation de l'inconscient. Il n'y a aucune garantie qui puisse venir de l'extérieur.

C'est un élément à la fois fondamental pour penser la formation du psychanalyste, mais c'est aussi un élément fondamental qui nous met en difficulté avec le social ou le législateur. Car le but du législateur est de trouver des garanties par rapport au public, par rapport aux patients pour qu'il n'y ait pas de problèmes éthiques, etc. Mais il est plutôt intéressant d'avoir fait, pourquoi pas, des études de psychiatrie ou de psychologie, car cela permet d'avoir un rapport à la clinique et à la folie qui est intéressant et parfois ouvert, pas toujours, mais parfois ouvert, mais ce n'est pas pour autant une garantie de la «réussite» d'une analyse. Voilà la difficulté.

Inversement certaines personnes ont comme formation académique qui n'a rien à voir avec la psychiatrie ou la psychologie et qui peuvent se révéler d'excellents psychanalystes.

Cette question des garanties est pour nous, on l'entend bien - une nécessité de la demande du législateur, évidemment puisque c'est cela qu'il cherche à établir, des critères qui vont permettre de garantir non seulement la crédibilité mais la valeur d'un psychanalyste. Malheureusement ou heureusement, je ne sais pas, ce n'est pas du tout quelque

chose que l'on peut établir d'avance. En outre, on sait après-coup qu'une analyse a été une analyse, ce n'est pas quelque chose que l'on peut savoir d'avance. Ces éléments sont chaque fois très difficiles à entendre pour le législateur.

Pour ma part, je trouve qu'après tout, ce qui a été établi en France à propos des psychothérapeutes, me semble intéressant. En effet il y a dans les critères de garantie des psychothérapeutes, un élément qui concerne le fait qu'ils soient inscrits dans un annuaire d'association psychanalytique. Mais je trouve que si on pouvait retenir ce critère de reconnaissance pour les psychanalystes, cela serait un moyen-terme qui me semblerait à la fois rassurant pour le législateur et qui nous permettrait de continuer à travailler la formation du psychanalyste avec tous les paradoxes nécessaires dans nos propres associations et dans nos propres institutions.

Je trouve que c'est plutôt quelque chose qui est susceptible d'être un moyen-terme entre les associations ou les écoles et le législateur. Je ne sais pas si cela peut être le seul critère parce que, pour les psychothérapeutes, le législateur a retenu d'autres critères qui sont la formation à la

psychopathologie, etc. C'est encore autre chose. On n'en est pas là pour le moment en ce qui concerne les Psychanalystes en France. Mais en tous cas et pour terminer sur cette idée de critère, le fait d'exiger que les psychanalystes soient inscrits dans un annuaire d'association me semble un minimum qui n'implique pas d'autres difficultés plus importantes.

Alessandra Guerra: Ce serait la meilleure solution. Merci pour tout ce que Vous avez dit et pour le temps que Vous avez consacré au Manifeste pour la défense de la psychanalyse.

Paris, le 21 Novembre 2012

Transcription par Christine Dal Bon